

C. Cardin:

D. Pourrions-nous avoir une réponse? J'ai demandé quel loyer vous payez.—R. Je m'en remets au président, mais je voudrais vous rappeler que je suis employé d'une société de la Couronne et qu'il s'agit là d'une question d'organisation interne. Je crois que ce principe a été établi dans le passé.

Le PRÉSIDENT: Me voilà dans l'embarras. Je suis prêt à écouter l'avis des deux côtés en ce qui concerne la décision que je dois rendre.

M. NESBITT: Je crois que le même cas s'est présenté quand M. Gordon a témoigné devant le Comité des chemins de fer et de la marine marchande et qu'on a soulevé la question des soumissions. La concurrence joue un rôle dans ce domaine. Les Lignes aériennes Trans-Canada ont aussi des concurrents. Je ne crois pas que la question soit régulière.

M. MACNAUGHTON: Je suis d'accord avec vous.

M. STEWART (*Winnipeg-Nord*): Je suis d'avis que normalement on ne peut pas demander à une société de la Couronne de divulguer des renseignements qui pourraient profiter à ses concurrents, mais dans le cas présent il me semble que la situation est différente. Si les Lignes aériennes Trans-Canada avaient loué un bureau dans ce nouvel immeuble, on aurait connu le montant du loyer, et puisque leur bail actuel est sur le point d'expirer, peu importe que le loyer soit connu ou non.

M. NESBITT: C'est une question de principe. De toute façon, cela a peu d'importance.

Le PRÉSIDENT: Si j'ai bien compris M. Nesbitt, il a dit que, lorsque M. Gordon, des Chemins de fer Nationaux du Canada, a témoigné devant un comité, on n'a pas exigé qu'il donne des renseignements de ce genre. Est-ce bien cela?

M. NESBITT: Oui.

Le PRÉSIDENT: En considération de ce fait, je crois que je vais décider dans le même sens.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Je propose que le Comité s'ajourne.

M. MACNAUGHTON: Y a-t-il encore un témoin?

Le PRÉSIDENT: Oui, M. Roberge, et, comme il ne peut pas venir lundi prochain, je propose que nous l'entendions maintenant, si les membres du Comité sont d'accord.

Nous avons beaucoup apprécié la présence de M. Wood parmi nous aujourd'hui. D'ailleurs, M. Roberge est dans le même cas que M. Field et M. Wood, c'est-à-dire qu'il n'a pas préparé d'exposé.

M. HADASZ: D'où vient M. Roberge?

Le PRÉSIDENT: De l'Office national du film.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Monsieur le président, est-ce qu'il est toujours entendu que le comité directeur va siéger pour examiner les documents?

Le PRÉSIDENT: Oui.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Vous avez les documents?

Le PRÉSIDENT: Non.

Monsieur Lawson, avant que vous partiez, le comité directeur devra examiner ces lettres.

M. LAWSON: Quand veut-il les voir?

Le PRÉSIDENT: Vous pourriez peut-être nous les laisser ici et nous vous les ferions parvenir.

M. LAWSON: Non, je n'aimerais pas cela, parce qu'il s'agit de lettres personnelles. Je voudrais vous les montrer pour que vous puissiez vous assurer de l'authenticité des extraits que j'ai cités ce matin.